

Nous voulons que ce soit les revendications des chômeurs, et non celles du patronat qui occupent le devant de la scène.

La CGT affiche la double ambition de parvenir à améliorer le montant des indemnités et à élargir le nombre de chômeurs bénéficiaires. Par ailleurs, les chômeurs sont, pour la CGT, des salariés à part entière mais privés d'emploi ; ils n'ont donc pas, eux aussi, à subir les conséquences de la crise financière. Ils doivent aussi pouvoir prétendre à améliorer leur pouvoir d'achat.

Brièvement, nos principales propositions (parmi les 17) pour ces négociations **ASSURANCE CHOMAGE.**

Revenu de remplacement pour les demandeurs d'emploi proche de leur revenu antérieur pour les Smicards et au moins 80% de leur salaire antérieur pour les autres et cela pendant 5 ans. Au-delà, la solidarité nationale prend le relais.

Que tous les primo demandeurs d'emploi, qui ne peuvent percevoir l'assurance chômage parce qu'ils n'ont jamais travaillé, bénéficient, quel que soit leur âge, d'un revenu pris en charge par l'état à hauteur de 80% du SMIC.

Suppression de la disposition stipulant que les saisonniers ne sont plus indemnisables à l'issue de trois admissions au régime d'assurance chômage.

Pour les salariés à temps partiel : élever le calcul des cotisations employeurs sur la base d'un temps plein pour permettre aux personnes concernées de percevoir une allocation de chômage majorée avec un plancher, dont le niveau reste à négocier.

Majorer les cotisations employeurs qui usent de contrats précaires comme suit : 13% pour les contrats d'intérim, 9% pour les autres dont les CDD, et 6 % pour les contrats à temps partiel.



Mais... soyons clairs, pour prétendre gagner plus de DROITS, il faudra lutter plus !

Sans oublier le 3 décembre prochain, jour des élections prud'homales où dans la période que nous vivons, terrible pour tous les salariés (actifs, privés d'emploi, retraités), leurs droits sociaux, le vote CGT sera aussi un moyen d'action pour dire non aux mesures d'aggravation des conditions de travail et de vie que nous subissons tous les jours.

Voter CGT le 3 décembre 2008 aux élections prud'homales, c'est voter pour un syndicalisme conquérant pour disposer au quotidien d'une force permanente à vos côtés !

Ce sera adresser le message le plus clair au gouvernement et aux organisations patronales pour appuyer l'ensemble de nos revendications.



Contact Cgt des privés d'emploi et précaires du Rhône:
CGT-PEP/ 69 - 31 rue Quivogne - 69002 Lyon. Permanence le jeudi après-midi.
Tél. : 04 78 42 34 04 mail : pepsy.cgt69@wanadoo.fr site : www.cgtpep69.com